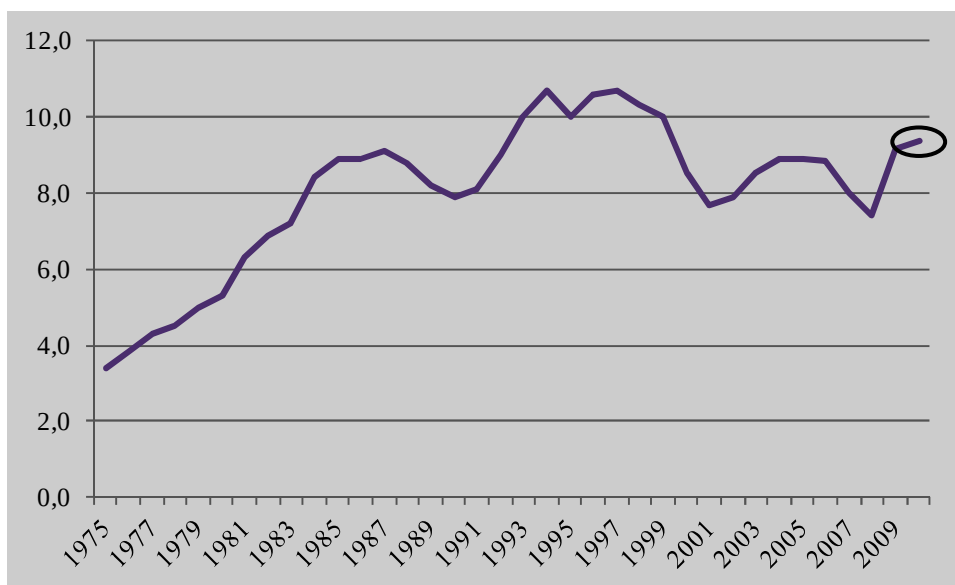


Document 1

Évolution du taux de chômage en France (en %)



INSEE, <http://www.insee.fr/fr/ffc/figure/NATnon03337.xls>.

Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus.

Taux d'emploi selon l'âge dans quelques pays de l'OCDE en 2010 (en %)

	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans
Allemagne	46,8	81,5	57,7
États-Unis	45,0	75,1	60,3
France	30,8	81,8	39,7
Royaume-Uni	50,9	79,8	56,7
Moyenne OCDE	39,5	75,3	54,0

OCDE, *Panorama des statistiques 2011-2012*, <http://dx.doi.org/10.1787/888932505374>.

1. Rédigez une phrase avec les données entourées afin d'en expliciter le sens.
2. Comment calcule-t-on un taux de chômage ?
3. Comment calcule-t-on un taux d'emploi ?

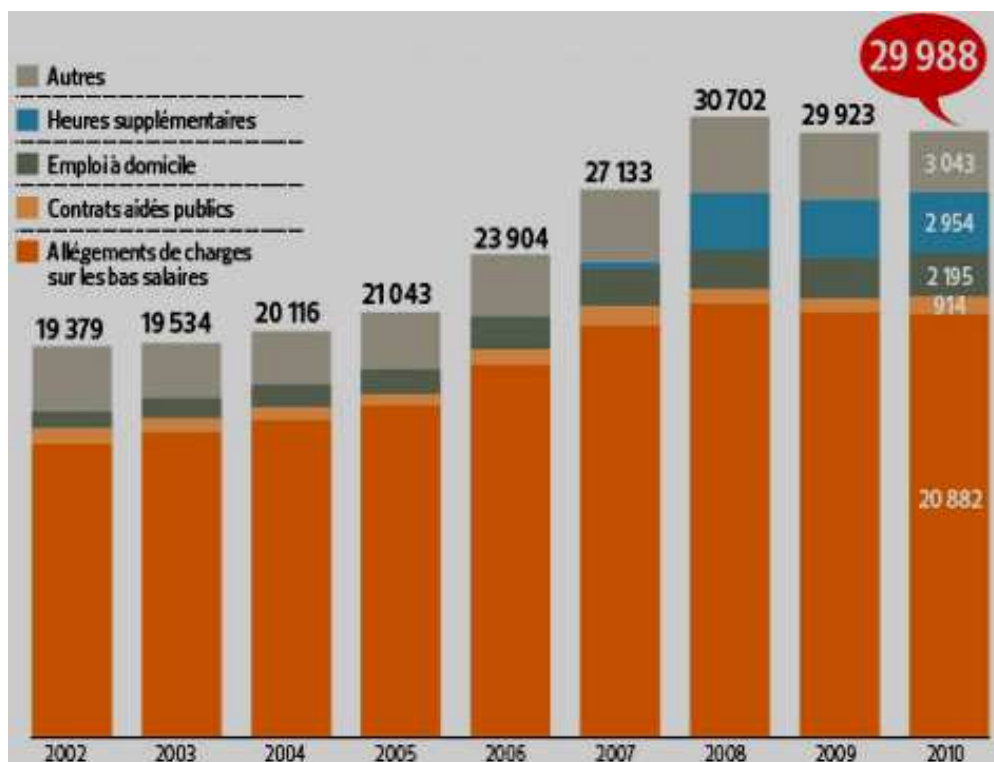
Document 2

Si on laisse faire, la flexibilité des salaires rétablira spontanément l'équilibre. Mais si des rigidités institutionnelles empêchent la libre négociation et la baisse des salaires, le chômage persiste car le coût du travail est structurellement supérieur à son niveau d'équilibre. À long terme, la hausse du prix relatif du travail incite les entreprises à substituer du capital au travail ; les techniques de production deviennent de plus en plus économes en main-d'œuvre ; les entreprises compensent aussi le surcoût du travail par la surqualification des travailleurs, ce qui pénalise plus spécialement les jeunes sans expérience et les travailleurs non qualifiés. Dans ce cadre, la solution au chômage persistant en Europe et aux difficultés spécifiques des jeunes et des non qualifiés serait la baisse du coût du travail (notamment par la réduction des charges sociales). La baisse du coût relatif du travail stimulerait directement l'emploi en incitant les entreprises à substituer du travail au capital ; elle devrait aussi le faire indirectement en soutenant l'activité par divers canaux : effet de compétitivité (amélioration de la compétitivité-prix favorable aux exportations) ; effet de profitabilité (hausse de la part des profits dans la valeur ajoutée favorable à l'investissement) ; désinflation qui libère un pouvoir d'achat disponible pour la consommation.

J. Généreux, *Les vraies lois de l'économie*, Seuil, coll. Points, 2008.

1. Rappelez ce qu'est le coût du travail.
2. Que signifie « rigidités institutionnelles » ?
3. Quels risques un coût du travail trop élevé fait-il courir aux entreprises ?
4. Faites un schéma afin de montrer les effets favorables sur l'emploi d'une baisse du coût du travail.

Document 3 : exonération de cotisations sociales accordées par l'État (en millions d'euros)



M. Landré, « Les exonérations de charges ont bondi de 55 % en 9 ans », *Le Figaro*, 09/11/2011, <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2011/11/09/04016-20111109ARTFIG00848-les-exonerations-de-charges-ont-bondi-de-55-en-9-ans.php>.

1. Calculez la part des allègements de charges sur les bas salaires dans le total des exonérations de cotisations sociales accordées par l'État.
2. À quoi servent les cotisations sociales ?
3. Pourquoi baisser les charges sociales sur les bas salaires ?
4. Quels sont les risques liés à une politique d'exonération des cotisations sociales ?

Document 4

Toute production est destinée en dernière analyse à satisfaire un consommateur. Or il s'écoule habituellement du temps - parfois beaucoup de temps - entre la prise en charge des coûts par le producteur (pour le compte du consommateur) et l'achat de la production par le dernier consommateur. Dans l'intervalle, l'entrepreneur (cette appellation s'appliquant à la fois à la personne qui produit et à celle qui investit) est obligé de prévoir aussi parfaitement que possible la somme que les consommateurs seront disposés à payer lorsque, après un laps de temps qui peut être considérable, il sera en mesure de les satisfaire directement ou indirectement. Il n'a pas d'autre ressource que de se laisser guider par ces prévisions, tout au moins lorsqu'il emploie des procédés de production qui exigent du temps. Ce sont ces diverses prévisions qui déterminent le volume de l'emploi offert par chaque entreprise. [...]

D'après J.-M. Keynes, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936), Payot, 1998.

Rien dans la détermination du niveau de la production ne garantit qu'elle corresponde au revenu (ou à la production) permettant d'atteindre le plein-emploi. Ce serait même le résultat d'un hasard qu'il en soit ainsi. En effet, la production dépend de la propension à consommer (qui est indépendante de l'emploi) et de l'investissement qui est fonction de décisions qui ne font à aucun moment intervenir la préoccupation de l'emploi. Le chômage n'est donc pas une exception mais la norme dans une économie laissée à elle-même, dès lors que l'incitation à investir est insuffisante. Une telle économie est pourtant en situation d'équilibre (de sous-emploi), c'est-à-dire dans un état qui risque de se perpétuer parce que les agents économiques n'ont aucune raison de modifier les comportements ou les décisions qui y ont conduit. En d'autres termes, contrairement à la logique néoclassique du marché du travail, il n'existe ici aucune force de rappel qui écarterait du sous-emploi. La régulation par les prix est inopérante.

1. Expliquez le passage souligné.
2. Qu'est-ce qui détermine le niveau de l'emploi que les entreprises désirent offrir ?
3. Quelle est, selon Keynes, la cause du chômage ?

Document 5 : les différents plans de relance nationaux adoptés en 2008 à la suite de la crise des subprimes

	France		Espagne		Allemagne		Italie		Royaume-Uni	
	Mds	% du PIB	Mds	% du PIB	Mds	% du PIB	Mds	% du PIB	Mds	% du PIB
Total investissement public	8,0	0,4	8,0	0,7	7,2	0,3	1,4	0,1	2,3	0,15
Soutien à la trésorerie des entreprises	13,9	0,7	7,7	0,7	15,0	0,6	0,2	0,0		
Aide aux secteurs	2,0	0,1	3,0	0,3	nc	nc	nc	nc	0,7	0,05
Politiques de l'emploi et aides aux ménages	2,0	0,1	5,9	0,5	23,0	0,9	3,3	0,2	4,4	0,29
Suppression impôt sur le patrimoine			1,8	0,2						
Baisse de la TVA	-	-	-	-	-	-	-	-	11,5	0,8
Autres					4,8	0,2	1,5	0,1		
Total	26,0	1,3	24,7	2,2	50,0	2,0	6,5	0,4	18,8	1,3

X. Timbeau (dir.), « Comment désamorcer une déflation ? », *Lettre de l'OFCE*, n° 365, décembre 2008.

1. Rédigez une phrase avec les données entourées qui en explicite le sens.
2. Montrez que l'effort de relance de l'Allemagne et celui de l'Espagne sont de même ampleur.
3. Comparez les choix politiques de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni.
4. En quoi ces différents plans de relance sont-ils en mesure d'éviter que ne se développe un chômage keynésien ?

Document 6

En 1973, le chômage commence son ascension fulgurante : il passe, en France, de 3,5 % en 1975 à 9 % dix ans plus tard. Depuis, même en période de croissance forte, il n'est jamais descendu sous la barre des 7 %. Soit beaucoup plus que l'inévitable chômage « frictionnel » lié aux transitions entre deux emplois, estimé à 4 % ou 5 %. Après les « Trente Glorieuses », sont venues les « Trente Piteuses ». Alors qu'on le croyait conjoncturel, le chômage est donc devenu structurel. Pour le combattre, de nombreuses mesures ont été prises par les gouvernements successifs. On a d'abord procédé à des préretraites massives, on s'est lancé aussi dans de multiples formes d'emplois aidés, on a soutenu, à partir du début des années 1990, le développement du travail à temps partiel et des « petits boulots », en multipliant les allègements de cotisations sociales à proximité du SMIC. L'absence d'emploi s'est concentrée surtout sur les moins qualifiés : en 2008, près de 13 % des sans-diplômes étaient au chômage, contre 4,3 % des bac +2. D'abord, parce que nombre d'emplois non qualifiés ont disparu. Ensuite, parce qu'une partie des travailleurs qualifiés s'est mise à accepter des emplois peu qualifiés, ce qui a progressivement relégué les non-diplômés au bout de la file d'attente des demandeurs d'emploi. D'où l'ampleur du chômage de longue durée pour ces catégories de travailleurs. La lutte contre le chômage implique d'investir massivement dans la formation initiale et continue. Certains estiment qu'elle nécessite aussi davantage de flexibilité dans le processus d'embauche et de licenciement.

D'après C. Dorival, « Chômage de masse ou chômage de classe ? », *Alternatives Économiques*, n° 295, octobre 2010.

1. Qu'est-ce que le chômage frictionnel ?
2. Pourquoi des préretraites massives peuvent-elles réduire le chômage ?
3. Expliquez le passage souligné.
4. Qu'est-ce qui distingue le chômage conjoncturel et le chômage structurel ?

Document 7

Le développement de l'employabilité et de la formation professionnelle constitue tout d'abord un enjeu personnel pour les salariés qui connaissent des parcours de plus en plus discontinus et dont l'intégration ou le retour sur le marché du travail peut se trouver facilité par un renouvellement de leurs compétences. Il s'agit aussi d'un enjeu de taille pour les entreprises, leur permettant, grâce à l'amélioration constante de la qualification de leurs salariés, de rester compétitives dans une économie de marché mondialisée. L'obligation de négocier sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) a été créée par la loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale, afin d'accroître l'anticipation des mutations économiques et de mieux prévenir leurs conséquences. Pour les salariés dans les entreprises, les territoires et les branches professionnelles confrontés à des mutations économiques, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences doit prévenir et accompagner les risques de ruptures de l'emploi, pour précisément les éviter. À cet effet, ancré sur le dialogue social, le principe consiste à développer, en amont et sans attendre le licenciement, des actions de mobilité, d'ajustement des compétences, d'activités nouvelles, etc., qui permettront une continuité dans l'emploi des salariés.

D'après *Rapport d'information à l'Assemblée nationale sur la flexisécurité à la française*, 28/04/2010.

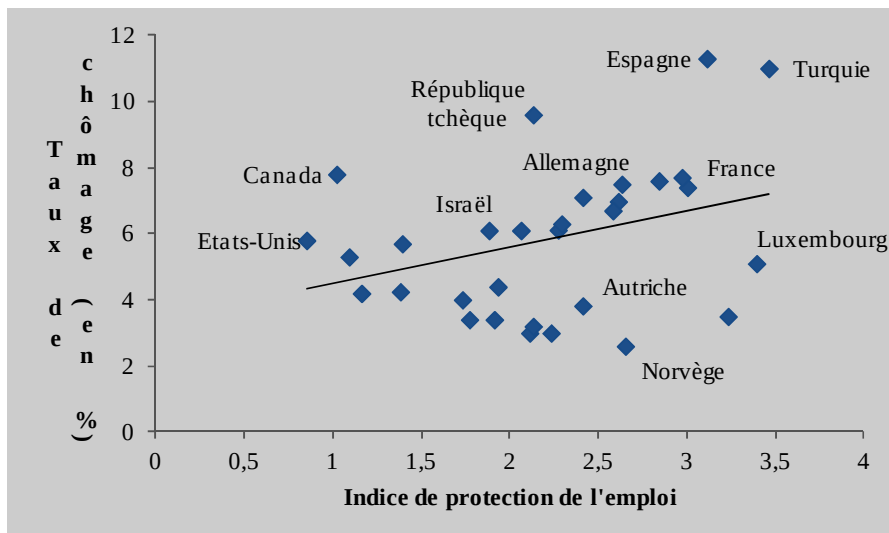
Taux d'accès à la formation continue selon le diplôme en 2010 (en %)

Aucun diplôme	10	Baccalauréat	24
Brevet, CEP	13	Supérieur court	32
CAB, BEP	18	Supérieur long	34

Observatoire des inégalités, http://www.inegalites.fr/spip.php?article53&id_mot=119.

1. Quels sont les enjeux de la formation pour le salarié et pour l'entreprise ?
2. Quels sont les objectifs de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ?
3. Comment ces mesures peuvent-elles réduire le chômage ?
4. L'accès à la formation continue est-il égalitaire ? Quel problème cela soulève-t-il ?

Document 8 : protection de l'emploi et taux de chômage dans plusieurs pays en 2008



OCDE, *La protection de l'emploi en 2008*, <http://www.oecd.org/dataoecd/62/39/42773624.xls>, base de données de l'OCDE sur l'emploi, http://www.oecd.org/document/21/0,3746,fr_2649_33927_40980181_1_1_1_1_00.html.

Note de lecture : l'OCDE a mis au point un indicateur de protection de l'emploi permettant de mesurer la rigueur de la législation sur la protection de l'emploi (LPE). Il est gradué de 0 (absence de rigidité) à 6 (rigidité maximale) et est constitué de trois composantes : les règles applicables aux licenciements individuels de salariés en CDI, les obligations complémentaires en cas de licenciements collectifs et le degré de liberté dans l'utilisation de contrats temporaires.

1. Que mesure l'OCDE à travers son indicateur de rigueur de la protection de l'emploi ?
2. Donnez la signification des données concernant la France.
3. Le document fait-il apparaître un lien probant entre flexibilité et chômage ?

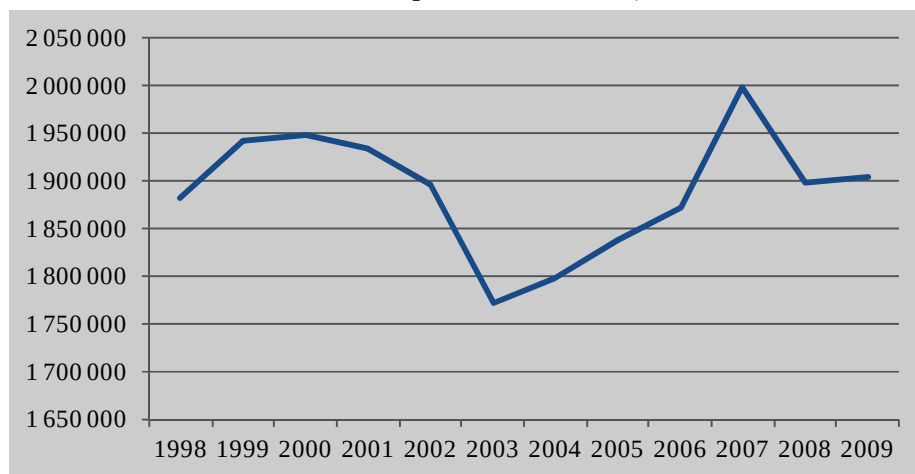
Document 9 : le temps partiel subi en France en 2004

	Taux de temps partiel (en %)	Part de temps partiel subi (en %)
Ensemble	<u>16,6</u>	<u>29,1</u>
Moins de 25 ans	21,7	41,9
Entre 25 et 49 ans	15,6	30,7
50 ans et plus	17,7	20,0

S. Arnault, « Le sous-emploi concerne 1,2 millions de personnes », *INSEE Première*, n° 1046, octobre 2005, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP1046.pdf.

1. Rédigez une phrase avec les deux données soulignées qui en explicite le sens.
2. Quels sont les salariés les plus concernés par le temps partiel subi ?

Document 10 : évolution du nombre de travailleurs pauvres en France (au seuil de 60 % du revenu médian)



Observatoire des inégalités, http://www.inegalites.fr/spip.php?article905&id_mot=89.

1. D'après le document, qu'est-ce qu'un travailleur pauvre ?
2. Sachant qu'en 2009, il y avait 25 691 000 emplois en France, calculez la part des travailleurs pauvres dans la population active occupée.
3. Selon vous, comment peut-on expliquer le nombre important de travailleurs pauvres en France ?

Document 11

Les jeunes intérimaires ont éprouvé beaucoup de difficultés pour trouver un travail à la sortie de l'école ; ils sont passés par des stages, des « petits contrats » en intérim avec, entre temps, des périodes courtes de chômage. Ils sont toujours en attente d'un emploi stable et d'un logement à eux. Comme leur entrée dans la vie active (et dans la vie d'adulte) a été sans cesse différée, ils voient dans la « grande usine » qu'est Sochaux une occasion presque unique de décrocher un emploi stable. Pour cela, beaucoup d'entre eux sont venus de loin (de régions où le chômage de longue durée touche de nombreux jeunes, comme le Nord et la Bretagne par exemple). Ils voient dans les OS qui travaillent à côté d'eux à l'usine non pas un groupe uni et solidaire, un groupe « fort », mais un groupe désuni, des gens fatigués, usés, démoralisés, vieilliss prématurément « rouspéteurs », qui se « conduisent mal » au travail (attitude qui peut aller jusqu'au sabotage), alors qu'ils sont, eux, impatients de faire leurs preuves, de démontrer ce qu'ils valent et cherchent à accumuler des « bons points » pour être embauchés après leur contrat d'intérim. Ils essaient de « tenir » au mieux leur poste de travail et entretiennent de bonnes relations avec les chefs qui les « protègent » de leurs employeurs (les agences d'intérim). Ils ne se sentent donc pas tenus de respecter les traditions qui existent de longue date dans les ateliers et ils peuvent s'affranchir de la règle ou de la coutume (comme celle de l'alcool). Les « anciens » ne leur prêtent aucune attention particulière, sauf quelques militants qui, disent-ils, viennent essayer de leur vendre une carte (eux se sentent agressés par ce « démarchage » qui leur paraît presque indécent). Ces jeunes intérimaires (étrangers à la région et à la « mentalité Peugeot ») ont travaillé trop peu de temps chez Peugeot pour comprendre la nature des relations complexes qui se nouent dans ces ateliers ; ils ignorent tout de l'histoire qui a façonné les différences d'attitude, les clivages, les hostilités et les haines, les plaies et les cicatrices et même les différences entre les syndicats et leurs stratégies. Ce qui était au cœur de la vie des militants, ce qui constituait un principe fort d'identité, passe à leurs yeux inaperçu. Si bien que tous les ouvriers du secteur sont perçus « en bloc » comme appartenant à une même génération, celle des gens qui ont pu avoir la chance de « faire toute leur vie à l'usine ».

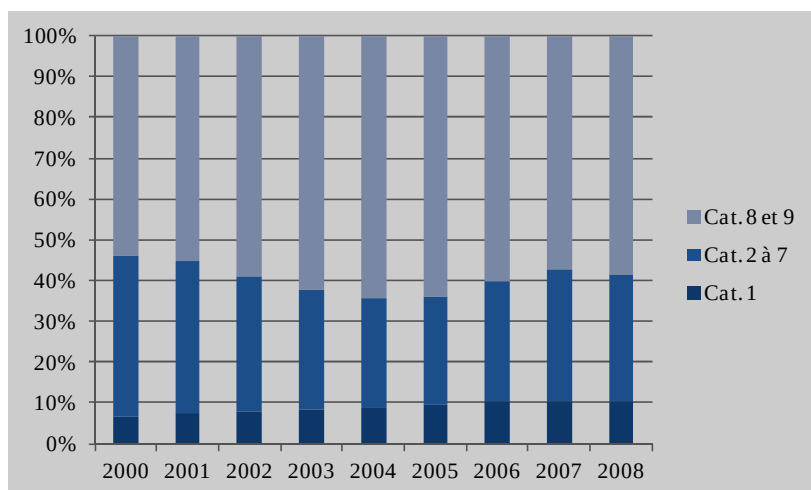
M. Pialoux et S. Beaud, « Permanents et temporaires », in P. Bourdieu, *La misère du monde*, Seuil, 1993.

1. Quelles sont les difficultés particulières des jeunes intérimaires ?
2. Quelle est l'attitude des jeunes intérimaires vis-à-vis de leurs collègues plus anciens dans l'entreprise ?
3. Quelle est la principale raison de cette attitude ?

Document 12 : structure des dépenses des politiques du marché du travail par groupe de catégories

Trois types d'interventions publiques sont distingués dans la nomenclature européenne des « politiques du marché du travail » :

- les services relatifs au marché du travail, constitués des frais de structure du Service public de l'emploi au sein desquels on isole, de manière encore imparfaite, les dépenses relatives à l'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi (catégorie 1) ;
- les mesures « actives » de politique d'emploi : formation professionnelle des demandeurs d'emploi, contrats aidés dans les secteurs marchand ou non marchand, aides à l'emploi des travailleurs handicapés, aides à la création d'entreprise par les chômeurs (catégories 2 à 7) ;
- les soutiens au revenu en cas d'absence d'emploi : allocations d'indemnisation du chômage, total ou partiel, ou de préretraite (catégories 8 et 9).



La catégorie 3 « Rotation dans l'emploi et partage de l'emploi n'est pas utilisée pour la France.

DARES Analyses, « Les dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail en 2008 » n° 3 ; janvier 2011.

1. Parmi les mesures distinguées dans la nomenclature européenne des « politiques du marché du travail », lesquelles ont pour objectif de lutter contre la composante structurelle du chômage ?
2. Exprimez la signification des données de 2008.
3. Quelles sont les principales évolutions de la structure des dépenses de politique de marché du travail ?

Document 13

Entré en vigueur le 1^{er} juin 2009, le revenu de solidarité active (RSA) devait permettre à la fois de réduire la pauvreté laborieuse en fournissant un complément de revenus aux travailleurs à bas salaires, et inciter les allocataires de minima sociaux à accepter des emplois puisqu'ils ne risqueraient plus d'y perdre même si cet emploi est au SMIC et à temps partiel. Dix-huit mois plus tard, le bilan est mitigé, pour ne pas dire décevant. Premier constat : le dispositif a été créé dans un contexte caractérisé par de nombreuses destructions d'emplois et, en particulier, une hausse du chômage de longue durée. Résultat : le nombre de bénéficiaires du RSA « socle » - qui a remplacé le revenu minimum d'insertion (RMI) - a explosé : de 1,2 million en juin 2009 à 1,33 million fin septembre 2010, soit une hausse de 130 000 personnes. Le remplacement du RMI par le RSA « socle » a simplement été un changement de dénomination : il n'a amené aucun plus pour ces pauvres qui ne travaillent pas, devenus de plus en plus nombreux avec la crise. Dans le même temps, le RSA « activité » - qui consiste en un complément de revenu versé aux travailleurs pauvres, la seule réelle nouveauté du dispositif - n'a pas eu le succès escompté. Selon le gouvernement, il devait concerner 1,5 million de foyers. En septembre 2010, il n'en touchait que 438 000. Certes, la montée en charge d'un dispositif nouveau prend forcément du temps. Mais, étant donné l'écart constaté, un grand nombre de personnes qui remplissent les conditions nécessaires pour toucher le RSA « activité » ne le demandent probablement pas.

D'après C. Dorival, « Premiers pas hésitants pour le RSA », *Alternatives Économiques*, n° 299, février 2011.

1. Quel est l'objectif du RSA ?
2. Qu'est-ce qui distingue le RSA « socle » du RSA « activité » ?
3. Pourquoi le bilan du RSA est-il « mitigé » ?